

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 69 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

### La politique durant l'été

En été, le monde n'arrête pas de tourner, mais il le fait «en tâche de fond», comme on dit en patois numérique. Pour deux mois, c'est en douceur que l'unification (et la décomposition) des choses se poursuivra. Les délais référendaires continueront de mordiller les pieds nus des baigneurs, et l'ambition électorale de répandre ses vapeurs délétères dans les cerveaux déconnectés des politiciens.

#### Indépendants en proie à l'Europe

Pour combler les lacunes du rapport du Conseil fédéral sur les professions libérales en Suisse, l'Union suisse des professions libérales (USPL) a réalisé, en collaboration avec l'Institut suisse de droit comparé de Lausanne, une étude sur les difficultés que connaissent certains indépendants suisses dans les pays de l'Union européenne, difficultés éparpillées aux professionnels étrangers travaillant en Suisse.

C'est le cas notamment des médecins, en matière de formation postgrade, des architectes, sous forme d'entraves administratives en matière de TVA et de responsabilité civile professionnelle, ainsi que des gérants de fortune.

Le rapport distingue les *pratiques discriminatoires*, qui reposent sur des exigences non conformes aux accords de libre circulation, et les *entraves techniques*, qui découlent plutôt de la mauvaise volonté et de la mauvaise organisation des Etats partenaires. En fait, il va sans dire que les entraves techniques ne sont qu'une sous-catégorie de la discrimination.

Il y a deux ou trois ans, quelques lignes de *La Nation* faisaient écho aux tribulations d'un maître ramoneur tessinois qui avait tenté d'exercer son art en Italie et que les gabelous avaient promené, dans les deux sens du terme, le long de la frontière jusqu'à ce qu'il comprenne et rentre chez lui.

On nous répondra que ce sont des détails qui vont se régler à l'usage. C'est peut-être vrai... et peut-être pas. On nous dira encore, tant il est vrai que les sacrifices des autres sont toujours indolores, qu'on ne signe jamais un traité sans consentir quelques sacrifices. Bon, mais de là à ne pas réagir du tout, il y a un pas. En soi, et aussi en vue d'éven-

tuels négociations futures, nos autorités ne devraient pas tolérer que des Etats voisins et volontiers moralisateurs méprisent leurs engagements envers nous. Pourquoi ne dénoncent-elles pas ces agissements et n'exigent-elles pas des correctifs immédiats?

Leur discrétion vise sans doute à ne pas fournir de nouvelles armes à l'UDC. Mais en quoi ce souci électoral importe-t-il aux indépendants ainsi désavantagés?

#### Encore la fumette

Il n'y a pas de votations fédérales prévues pour septembre. Le 30 novembre, nous voterons sur l'initiative «Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse». Ce type de formulation à double direction engendre immédiatement le soupçon.

L'initiative vise à légaliser la consommation, la possession, l'acquisition et la production pour son usage personnel des substances psychoactives du chanvre (cannabis). Elle prévoit de réglementer sur le plan fédéral la culture, la production, l'importation, l'exportation et le commerce des mêmes substances. Elle prescrit des mesures de «protection de la jeunesse». Elle interdit la publicité pour ces substances.

Le Conseil fédéral recommande de rejeter cette initiative, non que, sur l'essentiel, il s'oppose aux initiateurs, mais parce qu'il veut traiter le cannabis dans le cadre général de «la politique des dépendances».

Toutes les votations sur la politique de la drogue (car il y en aura encore beaucoup) doivent être comprises comme des batailles dans un affrontement fondamental où aucun accord n'est possible. L'initiative est en elle-même déjà plus que problématique. Mais elle est aussi pensée comme une étape vers la libéralisation complète.

Les opposants jouent eux aussi leur jeu: au moment où nous écrivons, le référendum contre la nouvelle loi fédérale sur les stupéfiants a récolté 49000 signatures. Il en faut 50000 (plus quelques milliers pour compenser les signatures invalides), qui doivent être remises au Palais fédéral avant le 10 juillet. C'est le tout dernier moment pour les expédier, si

l'on tient compte des délais pour la validation par les communes.

#### Communes en fusion

La FAO du 10 juin dernier annonce la décision de l'Etat de renforcer son appui aux fusions de communes. Une septantaine de communes examinent des projets de fusion.

Nous répétons à nos lecteurs que si nous sommes opposés par principe à toute fusion de cantons, il n'en va pas de même des communes. Une fusion de communes peut être judicieuse ou absurde, c'est à juger au cas par cas. Si une commune ne trouve durablement plus de personnel politique, ou plus d'argent, si elle n'est plus qu'un village fantôme de pendulaires, si elle a un intérêt à long terme et reconnu par la population à fusionner, s'il n'y a de surcroît pas de contre-indication majeure, cette commune peut, je dirais même qu'elle doit engager des pourparlers de fusion. En revanche, ces invitations claires et approximatives aux communes d'une région à fusionner «pour faire front contre l'Etat» débouchent presque inévitablement sur un échec. Nous avons quelque peine à comprendre l'obsession de l'Etat à généraliser le mouvement, et à le précipiter.

Il faut en tout cas souhaiter que l'administration, ou l'un ou l'autre parti, ne tire pas argument des échecs de certains projets de fusion pour essayer de les imposer par la force.

#### Le pognon de l'opinion

La commission des institutions politiques du Conseil des Etats a rendu public un projet de loi autorisant la déduction fiscale des dons faits aux partis. Faut-il le dire? les partis soutiennent tous ce projet! Ils ont pour l'occasion retrouvé le sens de l'union sacrée, des rendez-vous historiques, de la fraternité qui unit les ennemis irréductibles pour le salut de la chose publique! De la gauche à la droite, ils ne se disputent que sur un seul point: le montant maximum qui sera déductible. Le PS propose 5000 francs, les radicaux 10000, le PDC et l'UDC 20000.

Le motif de ces subventions est toujours le même, l'apport indispensable des partis d'opinion à la formation ci-

vique des citoyens: ils nous font accéder à la réflexion, il est juste de les rémunérer. Mais que les abonnés à *La Nation* et nos donateurs occasionnels ne s'imaginent pas des choses! Un groupe politique ne peut bénéficier des largesses de la Confédération que s'il est inscrit au registre des partis. Il doit aussi être représenté dans un parlement cantonal, ou au moins avoir recueilli 3% des voix aux dernières élections législatives cantonales. Comme nos lecteurs le savent, ce n'est pas notre cas.

Quatre cantons sont opposés à ce «cadeau fiscal»: Appenzell Rhodes Intérieures, Obwald, Neuchâtel et Vaud. Honneur à eux! Neuchâtel a rappelé trois principes: la neutralité fiscale, l'égalité devant la loi et la souveraineté des cantons. Trois références essentielles, mais apparemment dépourvues d'intérêt pour les factions partisans qui prétendent nous former au souci du bien commun. Qu'en dirait le peuple?... On peut y penser pendant l'été.

#### Champagne pour Freysinger!

Le conseiller national Oskar Freysinger a déposé une interpellation intitulée «Champagne, un village suisse spolié: protection de nos AOC et de nos homonymies communales». Il a reçu le soutien de septante parlementaires de tous les partis, y compris des verts et des socialistes. On attend la réponse du Conseil fédéral.

Nous lui en sommes sincèrement reconnaissants, même si nous eussions préféré que l'initiative provint de l'ensemble des parlementaires fédéraux vaudois. Unis pour demander des avantages fiscaux, ils auraient pu l'être aussi pour soutenir les premiers la commune aux trois champignons d'or sur champ d'azur.

24 heures du 1<sup>er</sup> juillet nous apprend que l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle vient d'enregistrer la marque «De Champagne Suisse». De l'avis des intéressés, l'intervention du conseiller national valaisan a joué un rôle important dans cette décision. Ainsi se vérifie cette vérité de toujours que s'ils veulent avancer, les wagons cantonaux et professionnels doivent pousser eux-mêmes la locomotive fédérale.

OLIVIER DELACRÉTAZ

### Voix d'hommes à la Vallée de Joux

Venue d'Allemagne dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, la tradition du chœur d'hommes, malgré un net recul des effectifs depuis dix ou quinze ans, est encore bien vivante en Pays de Vaud, et à la Vallée de Joux en particulier où l'on trouve deux formations bien connues chez nous: la Chorale de l'Orient et celle du Brassus. C'est à cette dernière qu'est due l'excellente initiative d'organiser des Rencontres internationales

de chœurs d'hommes, premières du nom, et qui pourraient, tous les deux ans, être suivies d'autres éditions. Elles se dérouleront du vendredi 11 (avec le concert de gala réservé aux invités et aux partenaires) au dimanche 13 juillet. Le samedi, dès 10h et jusqu'à 18h, on pourra assister, au temple du Sentier, aux concerts proposés par les sociétés invitées, au nombre de cinq et venant d'Italie, de Russie, de Corse, de Bulga-

rie et de Suisse (avec les célèbres Armaillis de la Gruyère), sans oublier la Chorale du Brassus elle-même. Tous ces chanteurs, accompagnés par l'ensemble de cuivres de la Riviera vaudoise, se retrouveront dimanche au Centre sportif du Sentier pour un concert de clôture d'airs d'opéras, sous la direction de Jean-François Monot, actuel chef de la chorale organisatrice.

FREDERIC MONNIER

### Carnet rose

Fils de M. Jean-François Tosetti, notre ami et collaborateur Grégoire Tosetti a épousé le 14 juin dernier Mademoiselle Kamila Zwiewkova. La cérémonie religieuse a eu lieu à Villars-sur-Glâne et les festivités se sont poursuivies dans la verte Gruyère.

Tous nos vœux accompagnent les jeunes époux.

LA RÉDACTION

## Un seuil important pour le Conservatoire de Lausanne

On le savait, on le pressentait depuis plusieurs années. Face à la concurrence étrangère et à celle des grands conservatoires comme Genève, Zurich ou Bâle, la taille de l'institution de Lausanne n'allait pas tarder à causer un problème. Avec ses deux cent nonante étudiants professionnels, et quelle que soit l'excellence de son enseignement, il lui devenait difficile d'assumer toutes les exigences inhérentes à une maison digne de ce nom. Pensons à la présence, indispensable pour une formation sérieuse, d'un, voire de plusieurs orchestres, chœurs et ensembles de niveaux différents, voués à des répertoires différents eux aussi, ne serait-ce que dans les domaines baroque et contemporain.

Lausanne avait tout en mains pour assumer dignement cette tâche. Et cette tâche a été accomplie, au-delà de tout ce que l'on pouvait et devait attendre – à témoin le concert Bruckner donné la saison dernière avec l'OCL dont il a été fait mention ici même. Mais les limites étaient atteintes et l'avenir pouvait devenir menaçant.

Toutes ces remarques s'appliquent bien sûr, mais plus impérativement encore, aux autres conservatoires ro-

mands, Genève mis à part. Ils étaient en effet loin de pouvoir compter sur un nombre suffisant d'étudiants. Devant cette échéance, différentes tentatives ont été mises sur pied. Ainsi en 2001, un projet de collaboration entre les conservatoires de Berne, de Neuchâtel et de Fribourg a été tenté, mais a abouti à un échec.

Première semonce en 2003, la Conférence des directeurs de l'Instruction publique refuse la reconnaissance des diplômes des conservatoires de Fribourg, Valais et Neuchâtel, avant tout à cause du nombre insuffisant de leurs étudiants professionnels.

La situation devient critique lorsqu'en 2004, à la suite de la révision de la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées, ces dernières se voient intégrer les arts. Evolution que l'on peut regretter, mais inéluctable: le dossier passe ainsi des cantons à la Confédération et l'année suivante, cette dernière crée un domaine «musique» au sein de la haute école spécialisée de Suisse occidentale. Un pas supplémentaire est encore franchi en 2007 lorsque l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie refuse de considérer les Conserva-

toires de Fribourg, de Neuchâtel et du Valais comme hautes écoles de musique.

Dès lors, pour éviter le sabotage pur et simple, reste une seule et dernière solution, qui s'impose d'elle-même, l'affiliation des classes professionnelles de ces conservatoires aux deux hautes écoles de musique romandes reconnues – Genève, qui accueillera les étudiants de Neuchâtel, et Lausanne qui, dès la rentrée de septembre prochain, intégrera l'enseignement jusqu'ici dispensé au Conservatoire de Fribourg et à l'Académie de musique Tibor Varga. On le sent, une page importante est ainsi tournée et l'on peut sans peine imaginer que la décision ne fut pas facile à prendre, chez ceux qui se voient amputés d'une part importante de leur mission souvent centenaire, représentant une sorte de patrimoine culturel. (Combien de musiciens vaudois se sont-ils rendus à Fribourg pour y bénéficier des conseils d'un humaniste comme Aloÿs Fornerod, le directeur du conservatoire d'alors?)

La sagesse a heureusement prévalu en respectant la valeur d'un site comme celui de Sion, dont le nom «Conservatoire supérieur et Académie de musique Tibor Varga» met en évidence sa fa-

meuse Ecole des cordes Tibor Varga, ou celui de Fribourg dans son domaine (hérité de l'ancienne Ecole normale!) de la direction chorale ou instrumentale. Tous deux y resteront localisés. Un tel mode de faire ne peut que favoriser l'échange d'apports dont bénéficiera le nouvel édifice.

Quant à Lausanne, son conservatoire qui abrite depuis peu une cinquantaine d'étudiants professionnels de jazz, voit son effectif passer à plus de cinq cents étudiants, se plaçant ainsi sur pied d'égalité avec les hautes écoles de musique suisses et européennes. Ajoutons que son infrastructure est à la mesure des nouveaux besoins, ce qui démontre, une fois de plus, combien a été judicieux l'investissement consenti il y a vingt ans par la Ville de Lausanne et l'Etat de Vaud. Une lourde tâche en perspective, mais aussi une grande et belle tâche, qui vaut la peine d'être assumée, pour autant que l'on se souvienne d'un passé original, qui a forgé une forte identité, à savoir une riche activité musicale, en parfaite symbiose avec les racines vivantes de sa communauté.

JEAN-JACQUES RAPIN

## On nous écrit: Les loteries aux cantons, mais pas les machines à sous!

**M. Durussel-Pochon réagit aux articles de M. Le Fort:**

Contrairement à M. Julien le Fort (*La Nation*, N° 1839, 20 juin 2008), je ne suis pas d'accord avec cette initiative populaire intitulée «Pour des jeux d'argent au service du bien commun». Tout d'abord parce que son slogan accrocheur: «Non au démantèlement de l'utilité publique» est exagéré, voire mensonger. Jamais on ne va reprendre à un handicapé sa chaise roulante. De même, les budgets affectés au sport ne seront pas réduits... Voir celui de l'Eurofoot par exemple!

Mais voilà: dans son éditorial intitulé «Toujours plus», O.D. écrit que pour conquérir le pouvoir rapidement, il ne faut pas s'adresser au côté raisonnable des gens ou à leur souci du bien commun, mais à leurs passions. Or, c'est là où se situe l'enjeu véritable, et c'est cela que vous proposez en soutenant cette initiative, uniquement parce qu'elle renforce les compé-

tences des cantons en la matière, sans faire allusion ici à cette «passion» qui est effectivement celle de la dépendance au jeu. Autrement dit, seule la perspective fédéraliste de cette initiative vous a séduit, et tant pis pour le reste... le bien commun y compris.

Au départ de cette affaire, la Confédération, par sa Commission fédérale des jeux, a voulu mettre de l'ordre et retirer les «Tactilo» gérés par la Loterie Romande dans les lieux publics (parce que se ne sont pas des loteries, mais des machines à sous) et les assimiler aux gains des casinos. Certes, la LoRo, qui tire actuellement une large partie de ses bénéfices avec ces machines, n'est pas d'accord. C'est son droit. Mais la culture et le social ne vont pas pour autant «vers un désastre programmé»!

Ainsi, si l'initiative passe la rampe, il y aura toujours plus d'accros au jeu du Tactilo. Il s'agit pour la plupart de cas sociaux avec un re-

venu modeste ou inexistant, et qui auront encore plus besoin de l'aide sociale! Les cantons feront-ils quelque chose pour mieux prévenir la dépendance au jeu dans les lieux publics? Pas si sûr...

André Durussel-Pochon

**Réponse de M. Le Fort:**

Dans nos deux articles, nous avons dit ne pas être des adeptes des jeux d'argent. Nous sommes en effet conscients des problèmes, notamment de dépendance, engendrés par ces jeux. Il n'empêche: ces jeux existent et il y a lieu de les réglementer.

Notre lecteur pense que nous nous sommes laissé séduire par la perspective fédéraliste de l'initiative, au sacrifice du bien commun. Ce faisant, il identifie le bien commun avec le régime fédéral restrictif appliqué aux casinos. Nous ne pouvons pas le

suivre sur ce terrain. Ce n'est pas parce qu'une réglementation fédérale a quelque chose de juste qu'il faut lui sauter au cou en abandonnant toute idée de souveraineté cantonale.

Monsieur Durussel-Pochon conclut son courrier en posant une question pertinente: les cantons feront-ils quelque chose pour mieux prévenir la dépendance aux jeux? On pourrait poser la même question à propos de la Confédération. La question se pose d'ailleurs même de façon plus aiguë pour la Confédération, puisque celle-ci tire des revenus substantiels des jeux de casino et a donc un intérêt à la dépendance des joueurs. Les cantons, quant à eux, ne gagnent pour ainsi dire rien par le biais des loteries, les bénéfices de la Loterie romande étant précisément consacrés à des fins d'utilité publique.

JULIEN LE FORT

## Revue de presse

**Irlande: les mauvais perdants**

Suite au rejet du traité de Lisbonne par les Irlandais, *Le Temps* du 14 juin, sous la plume de Richard Werly, se fait l'écho des hauts fonctionnaires européens.

Les menaces voilées:

«Les Irlandais ont tiré un obus contre la construction européenne. Ils seront les premiers à en pâtir...» A Bruxelles hier, cette réflexion d'un diplomate recoupait le sentiment général au sein des institutions de l'UE.

Les arguments chiffrés spécieux:

L'argument pour ne rien changer est d'abord chiffré. Si le non l'a emporté sans ambages en Irlande, dans 33 circonscriptions sur 43, le taux de participation est resté faible, à 53,1%, contre 69,3% en France voici trois ans. Le nombre d'électeurs irlandais – trois millions, soit moins de 1% des 450 millions de ressortissants de l'UE – est aussi dans toutes les têtes.

La fuite en avant:

Le calendrier peut bien sûr être modifié. Mais là aussi, le temps presse.

Les slogans creux:

«Si l'Irlande vote non, nous en déduirons plutôt la nécessité d'un regain d'action», prédisait vendredi matin à Bruxelles l'ambassadeur de France auprès de l'UE Pierre Sellal. «L'Europe doit plus que jamais apporter une valeur ajoutée.»

Le droit d'être en désaccord, à conditions de changer d'avis rapidement:

L'idée de laisser à l'Irlande un délai pour se retourner, tout en fixant un cap – genre printemps 2009 – pour le bouclage du «paquet institutionnel», semble la plus crédible.

La culpabilisation:

«L'égoïsme économique revient en force», juge un observateur.

Certains pays sont plus égaux que les autres:

Le non français de 2005, venant d'un pays fondateur de l'Union et beaucoup plus peuplé, avait plus de poids.

Encore une belle perle:

«Le référendum n'est pas, à mon sens, une manière appropriée de s'ex-

primer sur un traité tel celui de Lisbonne».

Belle contradiction hypocrite:

Comment y remédier? Peut-être en consultant davantage les peuples.

Et enfin:

Les Irlandais n'ont pas senti l'attente de l'opinion européenne.

B. S.

**Europe**

Saisi d'une saine colère, Philippe Barraud a publié le 17 juin, sur *Commentaires.com*, une «Lettre ouverte à un confrère qui méprise le peuple», dont voici quelques extraits:

«Cher Urs Gfeller,

Vous avez commis le 17 juin sur *La Première*, à propos du référendum irlandais sur le Traité européen, un commentaire qui m'a mis dans une rage noire...

Vous avez défendu la thèse, chère aux technocrates et aux politiciens, que les grands choix internationaux ne devaient pas être soumis au peuple. Pensez donc! Ces objets sont si com-

plexes, que seuls les professionnels peuvent en saisir l'importance profonde, et donc savoir ce qui est bon pour le peuple.

Vous avez lâché une phrase, bien calculée, qui m'a scandalisé, et qui a fait bondir beaucoup d'auditeurs. «Le peuple est mal informé», avez-vous dit. Par quoi il fallait comprendre, derrière cette litote de bon ton, que «le peuple est trop c...» C'est comme cela que je l'ai compris, et c'est comme cela que tout le monde comprend les fines allusions des commentateurs au vote du peuple irlandais, qui «n'a même pas lu le traité», et «qui ne représente que 0,5% de la population de l'UE». Ce chiffre, ressassé pour faire honte aux Irlandais, est surtout une honte pour l'Europe: cette institution se construit sans se soucier de l'opinion de 99,5% de sa population! Et il faut craindre que désormais, il n'y aura plus aucun référendum en Europe. La nomenklatura saura y mettre bon ordre...»

Ph. R.

## Football et police fédérale

Les compétitions de l'«Eurofoot» se sont finalement déroulées sans incident notable. Les seuls à ne pas s'en réjouir seront sans doute ceux qui, dans le seul but d'étayer leurs théories, espéraient voir la Suisse confrontée à de graves désordres et pointée du doigt sur la scène internationale. «La Suisse incapable d'assurer seule sa sécurité.» Ainsi titrait *L'Hebdo* du 29 mai dernier, donnant la parole à un ancien commandant de police bâlois qui plaidait – c'est original! – en faveur de la création d'un détachement fédéral de police. Et d'ajouter sournoisement: «Ou intercantonal pour éviter le traumatisme de la votation négative de 1976.»

L'idée est de créer un détachement de policiers – on a parfois parlé d'un millier – affectés normalement à diverses polices cantonales mais payés en partie par la Confédération et donc mobilisables par elle en tous temps. L'ob-

jectif serait de pouvoir engager facilement ces policiers sur des événements d'une certaine importance pour lesquels les polices cantonales concernées n'ont pas des effectifs suffisants. Les ordres viendraient de la Confédération et il s'agirait donc bien d'un corps fédéral et non «intercantonal», quelle que soit sa dénomination officielle.

Le fait est qu'à l'heure actuelle, dans de telles circonstances, les cantons – et parfois aussi les Etats – se «prêtent» des policiers. Entre certains cantons proches, ce genre de collaboration est institutionnalisé et habituel; il existe par exemple un «Groupement romand de maintien de l'ordre» dirigé par le commandant de la police fribourgeoise. Avec d'autres collectivités, cela demande peut-être quelques procédures particulières et quelques arrangements juridiques – mais rien d'impossible puisque cela se fait. Pour la sécurité de

l'«Eurofoot», la Suisse a ainsi bénéficié du renfort de plusieurs centaines de policiers français et allemands.

Ces collaborations ponctuelles posent-elles des problèmes? Si c'est le cas, il faut qu'on nous explique lesquels et qu'on cherche des solutions – autres que de créer un nouveau corps de police fédéral. On nous dit que la Suisse n'a pas les «ressources humaines» nécessaires pour assurer la sécurité d'un événement comme l'«Eurofoot». Or il s'agit d'une manifestation *exceptionnelle* pour laquelle il n'y a rien d'anormal ou de déshonorant à requérir l'aide d'Etats voisins.

La vraie question est de savoir s'il manque des policiers *en temps normal*. C'est possible. Certains cantons n'ont pas réussi à engager les effectifs qu'ils désiraient, faute de candidats, tant il est vrai que le métier de policier n'est pas des plus attrayants dans la société ac-

tuelle. Mais ce problème ne se résoudra pas par la création d'un détachement fédéral, qui aura les mêmes difficultés de recrutement et qui sera tenté de déboucher des policiers dans les cantons.

On nous fera peut-être valoir que des policiers engagés par la Confédération pourraient plus facilement être déplacés d'un canton à l'autre *lors de circonstances exceptionnelles*, en évitant certaines tracasseries administratives. Sans doute, mais *en temps normal*, c'est-à-dire la plupart du temps, la présence de policiers fédéraux au sein de corps cantonaux compliquera inutilement l'organisation de ces derniers. Rien qu'en matière de conditions salariales, on peut imaginer les problèmes que posera une telle cohabitation. Au bout de quelques années, on nous dira que tout cela est décidément trop compliqué et qu'il faut tout unifier.

PIERRE-GABRIEL BIERI

## Saint François de Sales (1567-1622)

Les œuvres des grands écrivains ont-elles toujours de bons titres? Souvent oui. Au hasard: *Le Cid*, *Jacques le fataliste et son maître*, *La Chartreuse de Parme*, *Voyage au bout de la Nuit*, *La Ville dont le prince est un enfant*, *Un Tramway nommé désir*, *Absalon, Absalon!*... Même des auteurs secondaires peuvent exceller dans le choix des titres. Dans son registre, Frédéric Dard s'est rendu célèbre grâce à quelques trouvailles: *De l'antigel dans le calbut*, *Les huitres me font bâiller*, *Remets ton slip, gondolier*, *Ma cavale au Canada*. Mais des génies ont pu rater leur page de couverture: *A la recherche du temps perdu* ouvrirait agréablement les mémoires poussiéreux de quelque douairière surannée. Dans le même registre, *Ma vie parmi les ombres* de Richard Millet est plus réussi.

*Introduction à la vie dévote* est au nombre des titres les plus loupés de l'histoire de la littérature. Il fallait un contenu excellent pour que l'œuvre survécût à un emballage aussi rebutant. *Introduction à la vie dévote* est irrespirable: ça sent le pensum académique. Quant à *la vie dévote*, qui a envie de mener une vie dévote? une vie chrétienne oui; une vie sainte si possible, mais une vie dévote! Molière a définitivement ruiné ce mot. Au siècle suivant, Voltaire décrit ainsi les dévots: «Ils se forment un petit sérail mystique, composé de sept ou huit vieilles beautés subjuguées par le poids de leur désœuvrement.»

Dois-je l'avouer, je nourrissais le préjugé que saint François de Sales enrobait une morale austère d'un style artificiel et melliflu. Probablement que j'avais assimilé l'opinion de Kléber Haedens dont j'ai toujours admiré *Une histoire de la littérature française*, ouvrage fougueux et passionné, mais forcément injuste, comme tout ce qui est passionné: «Il aime les comparaisons, les métaphores, les rossignols, les cigales et la rosée. Mais sa douceur n'est qu'une illusion. François de Sales est un homme très obstiné qui use de charmes un peu précieux pour le seul plaisir de convaincre. Il étourdit avec douceur.» Et voilà comment on laisse jaunir des chefs-d'œuvre pendant vingt ans dans sa bibliothèque.

Précieux, François de Sales? A une époque où les droits d'auteurs étaient encore dans les limbes, le voilà qui ferraille avec beaucoup d'esprit contre des fâcheux qui avaient réédité sa *Défense de l'Etendard de la Croix*: «Or depuis peu, on a réimprimé cette *Défense* sous le titre prodigieux de *Pantalogie ou Trésor*

*de la Croix*, titre auquel jamais je ne pensais, comme en vérité aussi ne suis-je pas homme d'étude ni de loisir ni de mémoire pour pouvoir assembler tant de pièces de prix en un livre, qu'il puisse porter le titre de *Trésor* ni de *Pantalogie*, et ces frontispices insolents me sont en horreur:

L'architecte est un sot, qui, privé de raison/Fait le portail plus grand que toute la maison.»

Il y a de l'humour chez François. Au chapitre qui traite de l'humilité dans *l'Introduction*: «Il y en a qui se rendent fiers et morgants pour être sur un bon cheval, pour avoir un panache en leur chapeau, pour être habillés somptueusement; mais qui ne voit cette folie? car s'il y a de la gloire pour cela, elle est pour le cheval, pour l'oiseau et pour le tailleur; et quelle lâcheté de courage est-ce d'emprunter son estime d'un cheval, d'une plume, d'un goderon.» Il suffit de mettre automobile à la place de cheval et de changer les accessoires pour avoir une version moderne.

Un des plaisirs de la lecture du saint est dans la variété du vocabulaire. Sa langue est imagée, souvent truculente, certes pas autant que celle de Rabelais, mais elle dégage encore les parfums un peu sauvages d'avant l'Académie: *mugueter* signifie courtoiser, *grillottis*, son des grelots, *reclain*, cri pour appeler l'oiseau; ce mot est devenu notre moderne *réclame*, mais ne sert plus qu'à appeler les pigeons. On a gardé le verbe pourchasser, pourquoi pas le substantif *pourchas*? Et quelle perte d'avoir oublié le *chicheron* qui désigne le bout du sein. *Paille maille*, jeu du mail (ou croquet), se retrouve dans les beaux quartiers de Londres et chez les cigarettiers. Les Anglais, conservateurs de nos vieux vocables (Mallarmé en a fait un de ses livres les plus inattendus), ont gardé à *barguigner* son sens commercial (marchander, négociant) alors qu'il ne survit, au fond de nos dictionnaires, que dans le sens, lui aussi vieilli, d'hésiter.

La prose de saint François est séduisante par sa simplicité syntaxique, son goût des métaphores empruntées à la nature et à la vie quotidienne. Mais sous la poésie et le plaisir de l'imagination, la pensée est conduite avec fermeté: «Quand vous serez malade, offrez toutes vos douleurs, peines et langueurs au service de Notre Seigneur, et le suppliez de les joindre aux tourments qu'il a reçus pour vous. Obéissez au médecin, prenez les médecines, viandes et autres remèdes pour l'amour de Dieu, vous ressouve-

nant du fiel qu'il prit pour l'amour de nous. Désirez de guérir pour lui rendre service; ne refusez point de languir pour lui obéir, et disposez-vous à mourir, si ainsi il lui plaît, pour le louer et jouir de lui. Ressouvenez-vous que les abeilles au temps qu'elles font le miel, vivent et mangent d'une munition fort amère, et qu'ainsi nous ne pouvons jamais faire des actes de plus grande douceur et patience, ni mieux composer le miel des excellentes vertus, que tandis que nous mangeons le pain d'amertume et vivons parmi les angoisses. Et comme le miel qui est fait des fleurs de thym, herbe petite et amère, est le meilleur de tous, ainsi la vertu qui s'exerce en l'amertume des plus viles, basses et abjectes tribulations est la plus excellente de toutes.

Voyez souvent de vos yeux intérieurs Jésus-Christ crucifié, nu, blasphémé, calomnié, abandonné et enfin accablé de toutes sortes d'ennuis, de tristesse et de travaux, et considérez que toutes vos souffrances, ni en qualité ni en quantité, ne sont aucunement comparables aux siennes, et que jamais vous ne souffrirez rien pour lui, au prix de ce qu'il a souffert pour vous. Considérez les peines que les martyrs souffrirent jadis et celles que tant de personnes endurent, plus grièves, sans aucune proportion, que celles lesquelles vous êtes, et dites: hélas mes travaux sont des consolations et mes peines des roses, en comparaison de ceux qui sans secours, sans assistance, sans allègement, vivent en une mort continuelle, accablés d'afflictions infiniment plus grandes.»

L'aspect le plus remarquable du style salésien est la familiarité de ton: malgré la distance temporelle, le lecteur d'aujourd'hui a l'impression que l'auteur s'adresse directement à lui. Cette simplicité est un fondement de son ouvrage, par lequel il souhaite que les chrétiens «produisent des fruits de dévotion, un chacun selon sa qualité et vacation. [...] C'est une erreur, ains [voire] une hérésie, de vouloir bannir la vie dévote de la compagnie des soldats, de la boutique des artisans, de la cour des princes, du ménage des gens mariés.» A l'époque de sa publication (1609), cela constituait une grande originalité à côté des traités de vie spirituelle, antérieurs ou contemporains, issus de l'expérience monastique et s'adressant donc prioritairement aux religieux. Voulant faire l'édification des laïcs, François de Sales aborde des sujets inhabituels avec discernement, comme les loisirs, les jeux, les bals: «Les danses et bals sont choses indiffé-

rentes de leur nature; mais selon l'ordinaire façon avec laquelle cet exercice se fait, il est fort penchant et incliné du côté du mal, et par conséquent plein de danger et de péril. On le fait de nuit, et parmi les ténèbres et obscurités il est aisé de faire glisser plusieurs accidents ténébreux et vicieux...» Toutefois, après avoir décrit avec éloquence tous ces périls et déclaré la nécessité de s'y soustraire, il n'en fait pas une interdiction: «Pour jouer et danser loisiblement, il faut que ce soit par récréation et non par affection.»

Cette manière chaleureuse de concilier les exigences de la vie spirituelle et les contingences de la vie ordinaire a assuré à *l'Introduction à la vie dévote* un succès durable et universel. Le dévot, selon saint François de Sales, n'a donc rien à voir avec sa caricature voltairienne: c'est un chrétien désireux d'aimer Dieu. Il cherche à atteindre la perfection selon son état et sa place dans la société. C'est pourquoi saint François conduit ses lecteurs avec prudence et modération, vertus somme toute très vaudoises; ce qui n'est guère étonnant chez un auteur savoyard, c'est à dire de chez nous ou presque. Il est né seulement trente ans après la conquête de notre pays par nos puissants voisins de Berne. Sait-on qu'un proche ami de l'évêque *in partibus* de Genève s'appelait Claude de Blonay? Que sa fille allait succéder à sainte Jeanne de Chantal comme supérieure des sœurs de la Visitation? Enfin, le biographe de Marie Aimée de Blonay, Charles-François de Sales, est un neveu de François.

Une anecdote, pour finir: en septembre 1609, François se trouve à Saint-Julien avec une troupe de douze cavaliers et doit se rendre à Gex. Il pleut. Il décide alors de traverser Genève. A la porte de la ville, on lui demande ses qualités et fait répondre par son vicaire, Jean Favre, qu'il est évêque. «Quel évêque?» «Monsieur l'évêque de ce diocèse.» Le préposé écrit dans son registre: *Monsieur François de Sales, Evêque de ce diocèse*, et laisse passer l'équipage. «Ainsi je passai à cheval au milieu de la ville, salué par la plupart des hommes et des femmes avec un grand respect.»

JEAN-BLAISE ROCHAT

Editions courantes disponibles: *Introduction à la vie dévote*, Le Seuil, collection Livre de Vie;

*Oeuvres (Introduction à la vie dévote, Traité de l'amour de Dieu, Entretiens spirituels)*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.

## Quand le Centre Patronal donne dans le décolletage

«Un mystère d'amour dans le métal repose...»

Gérard de Nerval

Rien n'est plus joli qu'un joli décolleté; mais savez-vous ce qu'est une décolleteuse? C'est une machine, un tour mécanique, qui permet de fabriquer une pièce de métal, le plus souvent par enlèvement de copeaux, et qui procède aussi par perçage, par filetage, par taraudage, etc. C'est la reine des machines-outils que l'on trouve dans presque tous les ateliers de mécanique de précision. Le savoir-faire, l'imagination, le génie mécanique ont permis au siècle dernier de mettre sur le marché des tours à commande numérique grâce auxquels on peut usiner à grande vitesse toutes sortes de pièces de toutes sortes de métaux, de toutes sortes de formes avec une précision inouïe.

Mais on se tromperait si l'on entendait limiter notre représentation du monde de la mécanique à un certain nombre d'entreprises qui offrent sur le marché un nombre plus ou moins important de produits finis. C'est beaucoup plus compliqué que ça. Non seulement chaque pièce qui sort d'un tour

devra souvent subir toute une série de traitements, et souvent dans une autre entreprise, qui à leur tour postulent l'emploi d'autres machines: traitement de surface, contrôle, planage, rectifiage, noircissage, etc., mais encore le tour lui-même aura été construit grâce au concours de nombre d'ateliers qui, à leur tour, auront confié à d'autres en amont différents travaux spécifiques pour telle partie du tour. Il n'est donc pas rare qu'un mécanicien travaille sur un dessin technique dont on aura pris soin d'occulter le cartouche, de sorte qu'il ne sait ni à quoi est destiné la pièce qu'on lui soumet, ni même – secret de fabrication oblige – qui est le client. Il y a donc une sorte de mouvement brownien, une circulation incessante de commandes de travaux de mécanique de précision entre entreprises principales et sous-traitants, entre ces derniers eux-mêmes, comme entre ateliers de mécanique et clients individuels. Un seul exemple: Nestlé est un client important pour telle petite entreprise qu'elle charge entre autres de réaliser plusieurs prototypes d'emballage métallique uniquement pour la Pologne. Cela vaut pour tous les objets innombrables qui

passent entre vos mains, de votre stylo à votre voiture, du moulin à poivre à votre téléphone, portable ou non. On nous fera observer que c'est plutôt le plastique, et non plus le métal, qui est la matière première la plus souvent utilisée. Oui, mais pour injecter le plastique du boîtier de votre téléphone, il faut un moule. Et les moules, eux, sont en métal! Il y a là tout un secteur de la mécanique qui a connu un développement extraordinaire, aussi dans le canton de Vaud.

L'histoire de ces techniques et leur économie sont magistralement décrites dans le N° 38 des *Etudes & Enquêtes* que vient de publier le Centre Patronal, sous le titre «*Mécanique de précision – La belle inconnue*».<sup>1</sup>

Comme l'explique Christophe Raymond, directeur du Centre Patronal, dans son introduction – *La perfection technique comme aventure humaine* –, l'industrie des machines occupe en Suisse 300000 personnes, 30000 en Suisse romande. Et si l'on connaît bien sûr les grands de la métallurgie, on ignore à peu près tout d'un grand nombre d'entreprises, petites et moyennes, actives et quelquefois secrètes, dans notre propre canton. C'est l'aventure de cette compétition économique et technique que va décrire l'ouvrage en question, par ailleurs remarquablement illustré par les photographies de Thierry Parel.

Dans un premier chapitre, *Des machines-outils à la recherche de la précision*, Jean-René Gonthier expose, pour les profanes que nous sommes, l'évolution qui va du tour originel par la décolleteuse aux techniques les plus avancées de la commande numérique, de la découpe par rayon laser, par jet d'eau, ou par électroérosion. Puis Edouard Huguélet et le responsable de la publication Florencio Artigot n'hésitent pas à décrire sans fard *Les heurs et malheurs de la mécanique de précision en Suisse romande*. Passionnant et instructif. Comme l'est aussi la chapitre intitulé *Enfer ou purgatoire: trois sagas industrielles sous la loupe*. Nous n'allons pas révéler de noms ici. Il vaut beaucoup mieux lire le texte, dû à la plume de l'incontournable Edouard Huguélet. Frédéric Bonjour, secrétaire patronal, consacre sa contribution à la *Formation*

*professionnelle, sésame de la réussite*. Ce qu'on a lu jusqu'ici montre à l'évidence que tout le secteur de la mécanique de précision est dominé par la nécessité impérieuse de pouvoir compter sur des collaborateurs qualifiés, des mécaniciens calés, et donc sur la nécessité de les former. C'est toute une affaire quand on sait que d'ici 2020 plus de 20000 personnes devront être remplacées dans les seules entreprises romandes; c'est 12000 apprentis et plusieurs milliers d'ingénieurs qui vont être demandés. Et c'est d'abord l'affaire des entreprises, comme le souligne à juste titre l'auteur, lequel insiste non seulement sur les avantages que présente la formation duale – c'est l'apprentissage en entreprise complété par les cours professionnels –, mais aussi sur la force du fédéralisme: ce sont les associations patronales cantonales qui sont en prise directe avec la formation des apprentis.

La seconde partie de la publication est consacrée à vingt-neuf portraits d'entreprises, «choisies en toute subjectivité» – leurs raisons sociales ne diront probablement rien aux lecteurs de *La Nation*. Leur point commun est qu'elles rivalisent d'inventivité, d'originalité, de très haute précision... et de discrétion. Qui connaît les robots à retourner les meules de fromage ou qui remplacent les enfants-jockeys sur le dos des dromadaires? Qui sait qu'en 2007 plus de 4000 sondes d'échographies cardiaques sont sorties des ateliers de Piguët Frères au Brassus? On est stupéfait à la lecture et à la vision fascinante de ces prouesses; ça se lit comme un roman.

Le point commun de tous les ateliers et entreprises, quelles que soient leurs tailles, qui œuvrent dans ce domaine, et particulièrement dans la sous-traitance, est que l'on y fait appel à l'initiative individuelle. Il ne servirait à rien d'avoir de bonnes idées si les conditions politiques devaient freiner le lancement de n'importe quel atelier. La liberté d'entreprendre est le premier pilier de notre économie. *Etudes et Enquêtes* nous en fournit la démonstration.

DANIEL LAUFER

<sup>1</sup> Ed. Centre Patronal, Paudex. 25 francs.

### Des chardonnays vaudois brillants

Si les vigneron vaudois se sont lancés depuis quelques années dans la production de chardonnay, c'était pour répondre à la demande d'une certaine clientèle. Le reproche principal fait à ce cépage est son caractère peu original, trop «international» dirions-nous (on produit les mêmes chardonnays un peu partout dans le monde, ce qui n'est pas du tout le cas du chasselas, cépage-roi du Pays de Vaud). Pourtant, tous les chardonnays ne sont pas interchangeables, témoin la dégustation comparée qu'a organisée récemment le journal *24 heures*, et qui voit cinq producteurs vaudois se retrouver parmi les douze finalistes, l'un d'eux parvenant même au premier rang (trente-sept vins, répartis entre un tiers d'européens, un tiers du Nouveau-Monde et un tiers de suisses, avaient été choisis au départ). C'est un succès réjouissant pour nos vigneron, et la confirmation que nous pouvons produire des vins qui supportent sans problèmes la concurrence internationale.

F. M.

### † Carnet de deuil

Après une longue hospitalisation, M. Emile-André Rey est décédé dans sa 77<sup>e</sup> année. Il était le frère de notre ami M. René Rey de Marnand que nous assurons de toute notre sympathie.

LA RÉDACTION

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch  
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

### Qui a écrit cela?

*Il est vrai que ce monde où nous respirons mal/N'inspire plus en nous qu'un dégoût manifeste,/Une envie de s'enfuir sans demander son reste,/et nous ne lisons plus les titres du journal.*

*Nous voulons retourner dans l'ancienne demeure/Où nos pères ont vécu sous l'aile d'un archange,/Nous voulons retrouver cette morale étrange/Qui sanctifiait la vie jusqu'à la dernière heure.*

*Nous voulons quelque chose comme une fidélité/Comme un enlacement de douces dépendances,/quelque chose qui dépasse et contienne l'existence;/Nous ne pouvons plus vivre loin de l'éternité.*

Ces vers mystiques par dépit sont extraits de *La poursuite du Bonheur* publié en 1997 par Michel Houellebecq. MM. Jean-Hugues Busslinger de Morges et Plinio Crivelli de Belmont nous ont fourni la bonne réponse. Presque plus rapide que la distribution du courrier, M. Busslinger gagne l'abonnement.

Notre nouvelle citation célèbre à sa manière le centenaire de la naissance de Claude Lévy-Strauss:

*Si Lévy-Strauss, oubliant ses déclarations sur la diversité irréductible des critères, les différences des «focalisations», les illusions de mouvement ou d'immobilité, l'importance du goût individuel et celle du choix initial des civilisations, se reconnaît le pouvoir d'estimer où sont les plus grandes réussites, les plus hauts sommets dans telle ou telle direction où se sont engagées les multiples cultures, il doit restituer à sa propre science, et par conséquent à la seule civilisation qui ait su la produire, la caractéristique, le privilège qu'il leur avait refusé tout d'abord... la paille qui est dans l'œil de Lévy-Strauss l'empêche de voir la poutre dans l'œil des autres... cette paille l'irrite si fort qu'elle le persuade que c'est en réalité une poutre qui se trouve dans le sien.*

Le premier lecteur à nous fournir la référence exacte gagne un abonnement d'une année à *La Nation*.

## Le Coin du Ronchon

### Pour davantage de Rambos dans l'armée

Le commandant de corps Roland Nef, chef de l'Armée suisse, a déclaré dans la presse de boulevard qu'il ne voulait pas de «Rambos» dans ses troupes. L'expression n'est pas de lui, c'est un *leitmotiv* que les gradés apprennent à répéter après chaque accident militaire. Il n'empêche qu'il a bien dit cela.

Il n'a pas dit qu'il ne voulait pas de soldats imprudents ou maladroits; il a dit qu'il ne voulait pas de «Rambos». John Rambo, alias Sylvester Stallone, est un soldat grand, fort, courageux, rapide et habile qui réussit toutes ses missions et anéantit ses ennemis. C'est cela que le chef de l'Armée suisse ne veut en aucun cas voir dans ses rangs. Il préfère avoir des soldats gentils, polis et aimables qui font sourire les petits enfants. Pour monter et démonter des estrades et des gradins, c'est en effet amplement suffisant. Accessoirement, cela dissuadera à n'en pas douter certains dessinateurs de presse hyper-gau-

chistes de représenter continuellement les militaires suisses comme des brutes épaisses. (*Rires étouffés*)

Le commandant de corps Roland Nef a aussi affirmé dans la même presse de boulevard que les soldats devaient refuser les ordres qui leur paraissaient dangereux ou déraisonnables. Il s'est repris quelques jours plus tard en expliquant que ses propos avaient été mal compris. Il n'empêche... Le journaliste, antimilitariste comme il se doit, n'en demandait pas tant et s'est fait un plaisir d'exploiter cet «appel à la désobéissance» émanant de la plus haute autorité militaire!

Après tout, pourquoi pas? Si donc un soldat estime dangereux et déraisonnable que l'Armée suisse ne compte pas de «Rambos» dans ses rangs et qu'elle se prive ainsi de guerriers valeureux et efficaces, il aura le droit de passer outre les instructions du commandant de corps Roland Nef.

LE RONCHON